

*Date de dépôt : 17 août 2011*

## **Pétition**

### **Nuisances sonores (musique extérieure)**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Je m'adresse à vous suite à une discussion entre les voisins de l'immeuble du 6, rue du Conseil-Général. Nous nous voyons contraints de déposer une pétition à l'attention du Service des pétitions du Grand Conseil.

Il se trouve en effet que les nuisances sonores sous forme de musique dégradent considérablement la qualité de vie des habitants de notre quartier.

Si nous acceptons les concerts officiels de la fête de la musique, ceux du premier mai (le concert s'est arrêté seulement après minuit). Ceux du 1<sup>er</sup> août, sans compter la fête de la course de l'Escalade et des promotions et ainsi de suite, il devient impossible de subir encore d'autres sources de musique en provenance du quartier.

Une quinzaine de jours après la fête de la musique, il y a eu de la musique avec force de décibels en provenance des Bastions dans le cadre d'une fête Gay Pride. Et cela de 13h à 22h30 sans discontinuer avec le son qui est largement monté au fil de la journée et plus encore en soirée.

Une semaine ou une quinzaine plus tard, un samedi après-midi, des personnes munies d'un pick up ont balancé des décibels de 13h à 18h, depuis la porte des Bastions qui donne sur la place Neuve. M'étant déplacé, les deux personnes à l'œuvre m'ont expliqué qu'elles aimaient la musique et qu'elles disposaient de toutes les autorisations.

Le pire s'est déroulé pendant le week-end du 1<sup>er</sup> août. Une entreprise du nom de Cafélux (ou quelque chose comme cela) a installé une sorte de bar sur le toit d'Uni-Dufour avec de forts amplificateurs et un disc-jockey pour mener l'ambiance. Nous situant juste en face à quelques mètres seulement du toit d'UNI-Dufour, côté rue de Saussure de notre immeuble, nous avons subi de plein fouet, et nous pesons nos mots, une musique sans discontinuer tous

les jours du vendredi au lundi, plus de huit heures de musique par jour de 17h à 1h15 du matin pour le premier soir. J'ai appelé la police vers 0h45, ce qui explique peut-être que le son à un peu diminué les autres soirs et la musique s'est interrompue un peu plus tôt vers 0h30. J'ai également rappelé la police vers 23h45 le soir suivant où la personne de la centrale de police m'a précisé que je devrai appeler tous les soirs, car il y aura encore ce genre de manifestations pendant quatre mois et que ces personnes disposaient des autorisations. Comme l'installation reste en place sur le toit d'Uni-Dufour, on peut craindre le pire.

Or, quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'ai téléphoné mardi 2 août au Service des autorisations, lequel m'a clairement précisé que jamais une telle autorisation ne pouvait être donnée, et qu'il serait une bonne chose que d'envisager une pétition à adresser au Grand Conseil. Je dois vous dire que nous sommes consternés d'apprendre qu'une entreprise sans autorisation puisse nous envoyer de telles nuisances sonores plus de 32 h sur quatre jours.

Le plus malheureux est cette expérience sur les toits d'Uni-Dufour a donné des idées à d'autres personnes qui ont inondé (en fin de semaine passée) de leur musique le quartier chacun à leur tour, depuis les jardins des hôtels particuliers qui surplombent la Cité de 22h à 24h, puis d'autres ont repris le relais jusqu'à fort tard dans la nuit vers la rotonde des Bastions. Les personnes viennent avec leurs amplificateurs et s'amuse toute la nuit. J'ai souvent appelé la police ces derniers temps pour ces nuisances sonores nocturnes.

En conséquence, nous vous demandons d'agir le plus rapidement possible pour que cessent ces nuisances sonores et puis, dans un second temps, de prendre en compte notre pétition.

En tant que représentant des habitants du 6, rue du Conseil Général, je reste à votre disposition pour vous fournir des précisions.

N.B. 19 signatures  
*p.a. Les habitants du 6 rue du  
Conseil Général  
c/o M. Serge Paquier  
6, rue du Conseil-Général  
1205 Genève*